

# LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

## ABONNEMENTS

Égypte... { Un an..... 60 fr.  
Six mois..... 35 »  
Trois mois..... 20 »  
Étranger - Le port en sus.

Bureaux au Caire, rue de l'Ancien Tribunal

PAUL GIRAUD  
Rédacteur en Chef, Directeur-Propriétaire

Pour les Abonnements et Annonces, s'adresser à l'Administrateur, au Bureau du Journal.

## INSERTIONS

La Ligne  
Annonces... 4<sup>me</sup> page..... 1 fr  
Réclames..... 5 »  
Chroniques et Faits divers... 10 »

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1<sup>re</sup> Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

## NOS INFORMATIONS

Les autorités anglaises du Caire affirment que c'est dans la matinée de samedi 15 courant que les troupes anglaises commenceront à quitter Dongola allant vers Debbeh.

La nouvelle que nous avons donnée de l'envoi en avant des troupes égyptiennes de S.E. Mustafa Pacha Yawer est, paraît-il, entièrement confirmée.

C'est l'armée égyptienne qu'on a tant méprisée, dont on demande chaque jour le licenciement qui va recevoir le premier choc de l'ennemi, c'est elle qui va courir les premiers dangers, c'est elle qui éprouvera certainement les peres les plus sérieuses et qui facilitera la route aux Anglais.

Aux Égyptiens la peine, aux Anglais les honneurs.

Nous avons dit ces jours derniers que, d'après nos correspondants du Sud, l'artillerie soudanaise à Berber ne compterait pas moins de trente pièces de canons; aujourd'hui nous pouvons assurer que, à la fin d'octobre, les gens du Mahdi n'avaient dans cette dernière ville que deux petits canons de montagne.

Si la marche de l'armée expéditionnaire eût été plus rapidement conduite, cette dernière n'aurait pas eu devant elle une résistance aussi sérieuse que celle qu'elle est exposée à rencontrer aujourd'hui.

Le général Wolseley a écrit plusieurs fois au grand cheik Saleh des Kababiches pour lui demander à acheter ou à louer deux mille chameaux, mais le cheik Saleh n'a jamais rien voulu donner; c'est cependant un des cheiks sur lesquels on paraissait compter le plus et qu'on décorait bravement de la qualité de fidèle.

Dans la matinée de dimanche a eu lieu, au divan de M. le Conseiller Financier, une importante réunion à laquelle ont assisté S. E. Ibrahim pacha Thewfik, gouverneur général de l'Isthme; MM. Charles de Lesseps, Anslin, de Rouville et un certain nombre de notabilités de Port-Saïd, parmi lesquelles nous avons remarqué MM. Savon, de la maison Bazin et Cie; Rouyer, de la maison Worms, Josse et Cie; Sauvion, directeur du gaz de Port-Saïd; Thora, directeur de l'agence de l'Anglo Egyptian Bank, et Holbecke, négociant.

Nous croyons savoir que les questions agitées concernaient les modifications à apporter dans l'administration du Domaine commun dans l'Isthme.

La correspondance entre le Gouvernement Égyptien et la Compagnie Universelle, relative aux dernières conventions pour l'établissement du canal d'alimentation entre le canal Ismailieh et Port-Saïd, est terminée.

On peut considérer à cette heure cette affaire comme entièrement conclue.

Après l'affaire d'El-Teb, lorsque les troupes de Graham se montrèrent à Tokir, les Soudaniens emportèrent avec eux trois magnifiques canons Krup pris à Tamanib; ces pièces avaient leurs affûts endommagés.

Le cheik Kendr les avait gardées dans la montagne, puis les avait envoyées à Temren, près de Tokar.

La semaine dernière, ces trois pièces, avec leurs affûts en parfait état, sont arrivées au camp de Tamaib, chez Osman Degna.

Le *Moniteur égyptien* a publié dans son numéro d'avant-hier un état des recettes et des dépenses faites du 1<sup>er</sup> janvier à fin octobre 1884. Il ressort des chiffres fournis par ce document que les prévisions budgétaires en recettes s'élevaient à 9,114,736 L. E. sur lesquelles il a été recouvré seulement à fin octobre 6,751,799 L. E.

Le déficit qui résulte des états précédemment publiés atteint approximativement 800,000 L. E. Il reste à savoir quels seront les résultats des perceptions en novembre et décembre.

Les prévisions en dépenses s'élevaient à 8,456,787 L. E. On se demande tout d'abord pourquoi et comment la balance n'est pas établie entre les recettes et les dépenses du budget.

En bloc, on remarquera que les dépenses avouées jusqu'à fin octobre 1884 s'élevaient à 7,133,958 L. E.

Il resterait donc 1,300,000 L. E. disponibles en dépenses sur les prévisions budgétaires. Cette somme est notoirement insuffisante pour faire face aux besoins du gouvernement pendant les mois de novembre et de décembre.

Nous nous empresserons d'ajouter que nous ne croyons pas à la sincérité des chiffres donnés par le document officiel relativement aux dépenses militaires; c'est ainsi que nous voyons figurer aujourd'hui l'expédition Baker pacha pour une somme de 57,619 L. E., tandis qu'elle figure sur un autre document, non moins officiel, que nous avons sous les yeux, et émanant de la direction générale de la comptabilité de l'Etat pour une somme dépassant 80,000 L. E.

Il est vrai que les dépenses de l'expédition Baker pacha, comme les dépenses de l'expédition de la Haute-Egypte et du Soudan occidental (?) figurent sous la rubrique « Soudan, solde de compte courant. » C'est un moyen fort commode de dissimuler les chiffres que de les faire paraître ainsi d'abord sous la rubrique « comptes courants » et ensuite sous celle-ci : solde de tous comptes courants.

S'il fallait en croire le journal officiel, le Soudan aurait coûté pendant les 10 premiers mois de l'année 1884 au Gouvernement égyptien les sommes suivantes :

- 1° Soudan oriental 150,220 L. E. (prévisions 110,000 L. E.)
- 2° Dépenses de l'expédition de la Haute-Egypte 81,906 L. E. (prévisions: néant).
- 3° Soudan occidental 200,000 L. E. (prévisions: néant).
- 4° Expédition Baker pacha 57,619 L. E. (prévision: néant).

Quoi qu'il en soit en supposant que les dépenses prévues n'excèdent pas les crédits budgétaires le déficit résultant des dépenses non prévues ne sera certainement pas inférieur à fin décembre 1884 à 800,000 L. E.

En additionnant le déficit des recettes et le déficit des dépenses et en tenant compte de la situation présente, il est permis d'espérer que le déficit budgétaire total de l'exercice 1884 n'excèdera pas 1,500,000 L. E.

On parle beaucoup dans le public de certaine contrat passé entre le ministère des finances et une maison anglaise de Londres, pour la fourniture des papiers nécessaires aux diverses administrations de l'Etat pendant l'année 1885.

Bien que nous ayons sur les conditions dans lesquelles a été passée cette fourniture, dont le montant s'élève à une somme considérable, des renseignements précis, nous croyons devoir les compléter avant de formuler un jugement définitif sur l'opération; nous nous bornerons pour l'instant à dire que l'affaire a été traitée en famille, dans un petit comité dont l'honorable M. Fitz-Gerald dirigeait l'opinion avec l'impartialité qui le distingue et l'autorité que lui donnent, en matière de papier, ses connaissances spéciales.

Le Caire, le 14 décembre 1884.

Jusqu'à ces derniers jours, les journaux de Constantinople, turcs ou européens, avaient gardé le silence le plus complet sur les affaires d'Égypte; à peine même, et de loin en loin, s'ils publiaient une dépêche des agences télégraphiques de Londres et de Paris touchant à la question égyptienne. Le silence était obligatoire pour tous.

Nous n'avons pas à apprécier les motifs qui avaient dicté à la Direction de la Presse ottomane sa détermination, motifs qui nous paraissent, entre parenthèses, se rapprocher sensiblement de la manœuvre de l'autruche pour échapper à la vue de son ennemi; ce que nous avons constaté avec plaisir en parcourant les journaux apportés par le dernier courrier de Constantinople, c'est que l'interdiction de parler de l'Égypte avait été levée.

L'attitude prise par la Sublime-Porte depuis les propositions anglaises devait d'ailleurs avoir pour conséquence logique de rendre à la Presse une liberté dont elle avait été privée dans le but d'éviter des appréciations froissantes pour une puissance amie; la phrase est consacrée.

La Sublime Porte, en un mot, ne voulait pas envenimer le débat, et pendant tout le temps qu'a duré l'espoir d'un arrangement des affaires d'Égypte, sur la base des solennelles déclarations de M. Gladstone, elle condamna les journaux à un mutisme absolu. Le cabinet de Londres ayant levé le masque, il ne restait plus de raison pour que la mesure de rigueur fut maintenue plus longtemps. Dans cette circonstance, la conduite des hommes d'Etat ottomans a été d'une rigoureuse correction et ne saurait prêter le flanc à la plus légère critique.

Les affaires du Soudan préoccupent avant tout nos confrères de Constanti-

nople et paraissent même détourner leur attention de la situation intérieure de l'Égypte. C'est ainsi qu'aucun organe de publicité ne fait mention des actes de brigandage dont sont journellement le théâtre les provinces du Delta.

La Turquie elle-même est muette à ce sujet et sur beaucoup de points d'ordre intérieur dans l'article qu'elle consacre aux Anglais en Égypte, et dont nous croyons devoir reproduire les passages principaux :

Le spectacle navrant qu'offre aujourd'hui l'Égypte ne laisse subsister aucun doute sur l'impuissance de l'Angleterre à mener à bonne fin le mandat qu'elle s'est attribué. Une simple insubordination d'un colonel s'est transformée en un soulèvement général du Soudan qu'on avait acquis au prix de tant de sacrifices et qui est aujourd'hui perdu pour l'Égypte.

L'organisation administrative qui fonctionnait d'une manière satisfaisante, après avoir subi un désarroi inimaginable, manque encore d'assiette. Le pays se débat dans une crise qui menace de compléter sa ruine.

Tout cela, on est en droit de l'affirmer, est l'œuvre de la politique anglaise.

Après avoir relevé les fautes commises par l'Angleterre en Égypte, fautes dont elle fait retomber la responsabilité sur des arrières-pensées de conquête, la Turquie termine en disant :

La Conférence de Londres ouvrait à l'Angleterre une voie commode pour une retraite honorable : elle n'en a pas voulu. Nous croyons, quant à nous, que l'accord qui s'établira dans la Conférence actuelle de Berlin sera le prélude — en ce qui concerne la question égyptienne — de la solution inévitable que recommandent l'intérêt des puissances et les traités internationaux.

Ce langage est celui que nous avons toujours tenu et, nous ajouterons, celui auquel l'avenir, un peu plus tôt un peu plus tard, ne peut manquer de donner raison.

Seul le moment exact est inconnu où l'Angleterre verra le danger pour elle à persister dans la politique de mensonges qu'elle n'a cessé de suivre depuis la victoire, coûteuse... pour le Trésor britannique, de Tell-el-Kébir.

Et, jusqu'à ce jour, en dehors de l'animosité de l'Europe et de la haine dont son nom est entouré dans la vallée du Nil, quels bénéfices a-t-elle retirés de cette politique? Le littoral de la Mer Rouge, dira-t-on, — d'accord, mais la campagne du Soudan est-elle commencée même? Le succès, sans lequel la possession des territoires ravés à l'Égypte ne sera jamais assurée, est-il certain? Les journaux de Constantinople ne croient pas à sa possibilité sans l'intervention du Sultan.

Ces événements de Khartoum inspirent, à ce sujet, au journal l'*Osmanli* les réflexions suivantes :

L'expédition anglaise du Nil rencontre des obstacles et des difficultés considérables, et elle est vivement critiquée dans une partie de la presse. On croit qu'il n'est pas impossible que le général Wolseley trouve, en arrivant à Khartoum une ville en ruines, sans pouvoir découvrir les traces du général Gordon.

On se rappelle que celui-ci avait proposé au gouvernement anglais de s'adresser à S. M. I. le Sultan pour envoyer des troupes turques chargées de rétablir l'ordre et qui auraient pu le délivrer de sa périlleuse position. Mais le gouvernement britannique a fait la sourde oreille à cette proposition et plusieurs mois se sont passés avant qu'il se décidât à organiser une expédition de secours en faveur du défenseur de Khartoum.

Cette expédition arrivera probablement trop tard à sa destination pour être de quelque utilité, et de nouveaux millions seront engloutis, de nouvelles pertes de vies précieuses auront lieu sans amener une solution raisonnable des difficultés qui se présentent en Égypte et au Soudan.

La proposition du général Gordon de s'adresser à S. M. I. le Sultan était basée sur l'observation des faits.

L'insurrection n'a eu tant de succès, que parce qu'elle est dirigée contre l'intervention étrangère. Il suffit d'enlever ce motif, pour désarmer la rébellion dans une grande mesure.

Après avoir constaté que le Cabinet libéral anglais a encouru une lourde responsabilité en ne faisant pas appel au concours de la Sublime Porte pour réprimer l'insurrection madhiste, l'*Osmanli* conclut :

Il y a encore quelqueueur d'espoir que le général Gordon résiste toujours. Les nouvelles de source anglaise ont démenti celles de source française qui annonçaient la chute de Khartoum. Mais dans tous les cas, qui pourra-t-il prédire que le général Wolseley parviendra à délivrer sain et sauf le brave défenseur de cette place? Du reste, quand même il le ferait, la perte du colonel Stewart et de ses compagnons de malheur, notamment le consul de France, n'est-elle pas suffisamment déplorable? N'était-il pas probable que cette catastrophe aurait été évitée, si la proposition dont il s'agit du général Gordon avait été suivie?

Mais, assez d'hypothèses. Les fautes commises sont actuellement irréparables. Il s'agit d'en prévenir de nouvelles, d'arrêter à temps de nouveaux malheurs. Écouterait-on assez la voix de la sagesse qui le conseille? Nous n'osons trop l'espérer en jetant un coup d'œil sur le passé. Toutefois, le bon sens du peuple anglais se réveillera sans doute pour mettre un frein aux aventures dangereuses et frivoles qui épuisent le pays.

Les journaux de Constantinople montrent une certaine défiance à l'égard de l'authenticité des succès remportés par Gordon dans ces derniers temps. Le *Stamboul*, particulièrement, raille d'une façon amusante ces prétendues victoires. Voici en quels termes s'exprime notre confrère :

D'après une dépêche datée du Caire 21 novembre, le général Gordon aurait remporté une nouvelle victoire et enlevé



un canon à l'ennemi. A la suite de ce brillant fait d'armes, 500 rebelles auraient abandonné Mohammed-Ahmed pour passer du côté de Gordon.

— « Dieu t'ait en sa bonne garde ; c'aurait été trop beau pour être vrai », comme dit le refrain de certaine ballade allemande.

En résumé, il est facile de se rendre compte par le langage des journaux de Constantinople qu'un revirement complet d'opinion s'est opéré à l'égard de l'Angleterre dans les hautes sphères officielles ottomanes. Il y a lieu de prendre note de ce fait dont l'importance ne saurait échapper à personne.

A l'exception de la Péninsule Ibérique, dont les intérêts en Egypte ne sauraient être mis en parallèle avec ceux des autres nations, et de l'Italie encore hésitante sur sa ligne de conduite dans l'avenir, toutes les puissances européennes nous paraissent être d'accord aujourd'hui sur la nécessité de mettre un terme aux agissements anglais en Egypte.

### LA PREMIÈRE ENTREVUE

de M. Olivier PAIN avec le MAHDI

Nous avoir reçu de bonnes nouvelles de M. Olivier Pain, actuellement à Khartoum auprès de Mohamed Ahmed.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant ici le récit de la première entrevue que notre ami a eue à Obeid avec le Prophète du Kordofan.

Nous garantissons l'authenticité de ce récit qui pourrait être confirmé par des témoins oculaires de l'entrevue, qui sont actuellement au Caire

Après trente jours de voyage pénible n'ayant rencontré sur sa route que quelques rares bédouins porteurs de dépêches, harassé de fatigue et les yeux malades, Olivier Pain, avec une escorte de deux bédouins de la Moyenne Egypte, atteignit enfin le pays de Kordofan.

Il traversa sans encombre toute la distance qui le séparait d'El Obeid mais, arrivé à une certaine distance de cette ville, il se vit un beau matin entouré par un corps nombreux de cavaliers soudanais qui conduisirent jusqu'à Melbass.

Amené en présence d'un chef, il présenta ses lettres de recommandation.

La vérification en fut longue ; enfin le chef, qui paraissait être un des Emirs de Mohamed Ahmed, lui demanda ce qu'il venait faire dans le Soudan.

— Je ne puis rien vous dire, répondit Olivier Pain ; je fournirai toutes les explications au Mahdi lui-même que je veux voir.

— Tu ne peux voir le Mahdi avant de nous avoir fourni les preuves que tu n'es ni un espion ni un ennemi.

— Vous pouvez m'attacher, me lier les membres, ainsi vous n'aurez à redouter de moi aucune tentative contre la vie de Mohamed Ahmed, mais il faut que je sois mis en présence de votre maître ; à lui seul je parlerai.

Et pendant deux jours il resta enfermé dans une hutte avec ses deux compagnons ; on lui porta du lait, du pain et des lentilles bouillies.

Le surlendemain de sa détention, Olivier Pain vit entrer dans sa cabane plusieurs individus qu'à leur costume plus propre que celui du vulgaire, il comprit être des chefs ; s'adressant à lui avec déférence, ces Soudanais l'avertirent que le Mahdi, prévenu de son arrivée, l'attendait à Obeid et qu'ils étaient envoyés par Mohamed Ahmed pour l'accompagner.

M. Olivier Pain qui, depuis plusieurs mois de séjour en Egypte, n'avait cessé d'étudier la langue arabe et qui l'avait forcément pratiquée dans son voyage à travers le désert, remercia ses visiteurs et se rendit à Obeid en leur compagnie.

Ce ne fut que le lendemain de son arrivée dans cette ville qu'il fut conduit en présence du fameux chef de la Révolution soudanienne.

C'est avec une figure souriante que Mohamed Ahmed reçut notre ami et lui tendit la main ; mais M. Olivier Pain fit, dès le début, l'observation à son interlocuteur que le serment donné par lui n'était pas de ceux usités entre musulmans.

— Mais, n'es-tu pas chrétien ?

— Non, je suis musulman, je m'appelais autrefois Olivier Pain, aujourd'hui je m'appelle... ; c'est à... que j'ai embrassé la religion du Prophète.

— Peut-être n'as-tu reconnu la loi du Grand Mohammed que pour parvenir jusqu'à moi ? S'il en est ainsi, tu as fait une chose in utile, tu peux reprendre ta religion ; je ne veux qu'un homme soit musulman par force ; la loi de Dieu dit que chaque homme doit avoir sa liberté de conscience et ce serait être un mauvais musulman que de forcer la conscience de qui que ce soit.

— Je suis bon Musulman et je fais ma prière trois fois par jour.

— Es-tu Français ou Anglais ?

— Je suis Français.

— Qu'es-tu venu faire ici ?

— Je suis venu parce que, dans toute l'Europe, les uns disaient que tu défendais la liberté du peuple, que tu combattais pour l'indépendance de ton pays et de la religion du Prophète, et que d'autres, principalement les Anglais, assuraient que tu étais un sauvage, un barbare, un homme de sang, qui tuait tous ceux qui ne te servaient pas, qu'ils fussent croyants ou infidèles ; mes frères de France m'ont chargé de venir ici pour savoir la vérité et pour leur écrire cette vérité.

— C'est bien ; tu resteras auprès de moi ; tu verras par tes yeux ; seulement, il est des choses que je ne comprends pas bien.

Puisque tu es Français et que beaucoup de tes frères français sont partisans de ceux qui luttent pour la liberté des peuples, pourquoi les Français ont-ils combattu Arabi qui, lui, combattait pour la liberté de l'Egypte ?

— Les Français, bien au contraire, étaient au début les amis d'Arabi ; mais quand ils ont vu ce que c'était que cet homme, qui n'était guidé que par un intérêt personnel, ils l'ont abandonné ; car ils ont vu en lui un homme qui se laissait gagner par l'argent et qui menaçait la vie de tous les Français établis en Egypte.

— Pourquoi les navires français sont-ils venus à Alexandrie pour combattre Arabi et ensuite sont-ils partis sans combattre ?

— Les Français auraient combattu Arabi comme les Anglais l'ont fait ; si Arabi, trompant le peuple égyptien, ne l'avait pas entraîné tout entier avec lui ; alors, pour combattre Arabi, il fallait mitrailler le peuple égyptien et les Français n'ont pas voulu mitrailler le peuple égyptien ; ils sont restés dans les ports de l'Egypte pour voir ce qui se passerait, et ils ont bien vu que Arabi était l'homme mauvais qu'ils avaient pensé, l'homme capable pour de l'argent de vendre son pays à l'étranger.

— C'est bien, dit le Mahdi en serrant encore une fois la main du Français, mais cette fois, selon l'usage en musulmans, j'ai confiance en toi ; tu resteras avec moi tout le temps que tu voudras.

On donna à M. Olivier Pain une petite maison à côté de celle occupée par Mohamed Ahmed ; pendant trois jours encore on resta à Obeid ; notre compatriote faisait plusieurs fois par jour la prière en public avec tous les gens du Prophète ; ces trois jours écoulés, notre ami partit avec le Mahdi pour Khartoum ; c'est là que se trouve actuellement M. Olivier Pain.

Nous croyons savoir qu'à cette heure un haut personnage du Caire a en mains une longue lettre du courageux journaliste français.

### EN ALGÉRIE

Nous connaissons peu de préjugés aussi tenaces que celui de l'inaptitude colonisatrice de la race française. Il persiste même parmi les gens instruits. Ceux-ci veulent bien reconnaître que nous avons réalisé quelques résultats en Algérie ; mais il n'est pas rare de les entendre ajouter aussitôt que c'est par l'élément étranger et à son profit que progresse notre colonie africaine, et que, si nous la fournissons de fonctionnaires et de soldats, c'est à l'Espagne et à l'Italie qu'appartiennent la plupart des colons, qui y font souche et s'y enrichissent. C'est encore là une de ces idées préconçues qui ne résistent pas à l'analyse méthodique des faits.

Nous avons sous les yeux une étude statistique du docteur Rioux sur le mouvement de la population européenne d'Algérie en 1883, publiée par les soins du gouvernement général, dans laquelle il nous suffira de puiser quelques chiffres pour mettre hors de toute contestation la supériorité du rôle colonisateur de la race française en Afrique.

Le dernier recensement général date

de 1881. A cette époque, la population française, l'armée non comprise et les israélites naturalisés mis à part, s'élevait à 195,418 habitants, contre une population européenne d'origine non française de 181,354 personnes. Les Espagnols sont compris dans ce dernier total pour 109,166 ; les Italiens, pour 32,237 ; les Maltais, pour 14,700. Le nombre des Allemands est insignifiant : 3,949, et celui des Européens de nationalités diverses, — principalement Belges, et Suisses, — s'élève à 21,302. Il résulte déjà de ce simple tableau que la race française immigrée dépasse en nombre toutes les autres races européennes réunies, et que si les Espagnols constituent un groupe imposant de colons, il sont cependant loin d'approcher du nombre des Français. Cette supériorité numérique de l'élément français en Algérie est d'autant plus significative que le fait n'a pas été constaté. Durant les vingt-cinq premières années de la conquête et de la colonisation, le nombre des étrangers originaires du midi de l'Europe dépassa toujours celui des colons français. Cette proportion fut renversée de 1856 à 1870 ; mais au recensement de 1872, les étrangers balançaient le nombre des Français avec une avance de quelques unités. Les résultats du recensement de 1881 prouvent donc que si l'immigration des étrangers a été considérable durant les dix dernières années en Algérie, celle des Français s'est accrue dans une proportion plus rapide.

### NOUVELLES

La Tribuna de Venise annonce que l'avis royal Messagero est parti de Venise pour la Mer Rouge avec des instructions cachetées.

On a formé au Tonkin une compagnie recrutée parmi les Pavillons noirs qui ont fait leur soumission.

Plusieurs groupes de partisans, entre autres une bande de trois cents hommes, commandée par un nommé Vuong-Ngoc-Chan, avaient demandé, dans le courant de l'été dernier, à entrer au service de la France.

Après triage et élimination des hommes usés par l'abus de l'opium, on a formé, à Hanoi, une compagnie de soixante-dix-huit hommes, commandée par le lieutenant Bohin, de l'infanterie de marine, et encadrée par deux sergents français et quatre caporaux tonkinois.

Envoyée au poste de Cau-Do, à dix kilomètres dans l'ouest de Hanoi, cette compagnie a fait plusieurs reconnaissances dans lesquelles les anciens partisans de Lu-Vinh-Phuoc ont eu une excellente attitude.

Leur conduite ne laisse, en outre, rien à désirer, car la population du village, qui les avait vus arriver avec une véridique appréhension, s'est parfaitement habituée à leur contact.

Les Pavillons noirs ont montré une telle répugnance à porter la tenue des tirailleurs tonkinois qu'on leur a laissé la blouse chinoise. Ils sont armés de carabines à piston.

Leur uniforme consiste en une blouse marron avec passe-poil rouge, pantalon flotant, salaco. Leur blouse porte sur la poitrine un écusson avec inscription : « Soldat de la France », imprimée en caractères chinois.

Il a été bien constaté à la conférence de Berlin que le bassin du Congo com-

prendrait le lac Taganyka et ses tributaires, mais que sur le littoral le régime nouveau ne s'étendrait pas au nord de Massabié, le gouvernement français voulant d'abord terminer plusieurs arrangements pendant avant d'adhérer à cette extension. Le plénipotentiaire anglais a renouvelé à ce propos le désir exprimé par la commission que le principe de liberté admis par la Conférence fût appliqué jusqu'à Fernan-Daz M. de Courcel a de nouveau formellement réservé alors pour la France la plénitude de son autorité administrative sur les territoires au nord de Sette-Camma, limite septentrionale du bassin d'Arès le texte de la convention. M. de Courcel a d'ailleurs reconnu que par la concurrence le principe de la liberté commerciale s'imposerait de lui-même aux territoires voisins.

Un échange de vues a lieu actuellement entre le gouvernement russe et le gouvernement anglais dans le but de délimiter le territoire dans lequel la frontière afghane sera tracée. Le gouvernement anglais s'occupe activement de faire retirer les troupes qui se sont avancées au delà de Saraks, pendant les travaux de la commission de délimitation des frontières.

Il est inexact que le choléra ait éclaté dans l'escadre de l'amiral Courbet, comme le dit un télégramme de Hong-Kong, adressé au Times. Il y a eu à Ke-Lung, et à bord des navires stationnant à Formose quelques cas de fièvre typhoïde, comme on en constate en France chaque année dans les casernes et à bord des navires de guerre.

On parle beaucoup, dit le Berlin Tageblatt, de la visite de congratulation faite par le prince de Bismarck à la princesse impériale à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Ce fait a provoqué une sensation d'autant plus grande que le chancelier, depuis plusieurs années, n'avait pas paru au palais du prince impérial.

La Correspondance Politique de Vienne dit : Dans les cercles compétents, on observe une grande réserve relativement aux propositions anglaises pour l'Egypte. Néanmoins l'impulsion générale ne paraît pas satisfaisante, bien que sur les 15 points ou 15 propositions, plusieurs soient admissibles.

La principale lacune, c'est l'absence de contrôle européen. Tout le contrôle semble accaparé par l'Angleterre. Pourquoi ? Parce qu'elle garantit l'emprunt de 5 millions de liv. st. Ce n'est pas une raison suffisante. Bien des points, du reste, ont besoin d'explication. Ces tâtonnements et ces réticences ne peuvent que consolider l'accord des grandes puissances sur les affaires d'Egypte.

Des notes sont échangées entre Saïd-Pacha, ministre de Turquie en Allemagne et la Conférence. Saïd désire que la question d'Egypte soit portée devant la Conférence de Berlin, parce que celle-ci s'occupe en général des affaires d'Afrique. Il a reçu pour instructions, si la Conférence ne partageait pas cette manière de voir, de s'employer auprès des représentants des puissances présents à Berlin, pour que ceux-ci recommandent la convocation d'une Conférence spéciale sur la question d'Egypte.

# La Grande Iza

TROISIÈME PARTIE

## IZA LA RUINE

VII

UNE PETITE SCÈNE DE FAMILLE

— Ah ! en voilà assez ! toi, espèce d'imbécile... Vous êtes en famille, j'en suis ; je veux parler et l'on m'écouterait... Je sais ce que vous avez fait : c'est vous qui m'avez le plus chargé. Je m'en irai, mais pas avant d'avoir rendu ici le malheur que l'on m'a fait ; je n'ai plus rien à craindre ni à ménager, moi.

Reproduction interdite pour tous les journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres

Cécile comprit ce que venait faire le misérable ; elle se leva aussitôt pour aller vers lui, en disant d'une voix sèche et brève :

— Vous ne direz pas un mot de plus, et vous allez partir.

André éclata de rire, et, haussant les épaules :

— D'abord, vous, madame Houdard, qui n'avez jamais été ma femme, taisez-vous ; allez faire vos petits ; mais si tu n'as pas été ma femme, ta mère...

Avant qu'il eût achevé, Cécile avait pris sur la table le couteau à découper, et s'était précipitée vers lui.

Elle levait l'effroyable couteau et elle allait frapper ; elle s'écria :

— Si vous ajoutez un mot, André, je vous tue.

Il n'y avait pas à douter de la parole de la jeune femme. Houdard le vit à l'éclair de ses yeux, à la vigueur de ses mouvements ; aussi n'acheva-t-il pas. Il s'était instinctivement reculé, relevant les bras pour parer le coup.

On juge facilement l'effet qu'avait produit cette scène.

Seule, Adèle Tussaud, en entendant Hou-

dard dire : « Mais si tu n'as pas été ma femme, ta mère... » était retombée sur sa chaise, baissant la tête, déjà écrasée par le danger qui menaçait... Tussaud n'avait rien compris ; en voyant sa fille prendre un couteau et se précipiter sur Houdard, ainsi que les autres, il s'était élancé pour empêcher une semblable catastrophe.

Tout cela avait été si prompt, si rapide, qu'il n'avait même pas entendu la phrase d'André. Il n'avait vu dans ce qui se passait que la haine et la répulsion profonde de Cécile pour le misérable.

Les deux hommes, Paillard et Chadi, s'étaient élancés, avoisons-nous dit, sur Cécile pour lui arracher son arme ; mais, les yeux ardents, les lèvres tremblantes, échevelée, poussée par la rage, la jeune fille brandissait le couteau, refusant de s'en dessaisir.

En voyant qu'on voulait la désarmer devant Houdard, sachant qu'il ne se taisait que sous le coup de l'épouvante, elle dit à Chadi :

— Non, laissez-moi ce couteau ! Chassez ce misérable, ou je le tue ! Je le tue si j'entends un mot sortir de sa bouche...

— Ça, c'est autre chose, fit Chadi ; je m'en charge.

Et pendant que Paillard retenait Cécile, presque folle de rage, il se précipita sur Houdard. Celui-ci, un peu remis de son effroi, résista.

— Laissez-moi, vous, et mêlez-vous de vos affaires ! Je suis ici chez moi ; j'y veux rentrer, et, avant d'en partir, je veux que cet imbécile sache...

Cécile, par un suprême effort, s'était dégagée des bras de Paillard, et elle s'élançait de nouveau en criant :

— Il faut qu'il meure.

Mais Chadi avait été plus rapide et en disant :

— Puisqu'on te défend de parler, tais-toi donc... et chasse donc.

D'un vigoureux coup de poing, il écrasa le visage d'André, dit la Rosse ; ce fut une lutte qui s'engagea.

Obéissant à Cécile, Paillard les poussait dans le couloir et fermait la porte.

Houdard se dégagea des bras robustes de Chadi et courut vers la rue en disant :

— Viens donc là.

— Tu n'as pas besoin de m'inviter, répondit Chadi qui le suivait.

Ils se précipitèrent l'un sur l'autre ; nous devons reconnaître que si les coups étaient également portés, ils n'étaient pas également reçus ; à chaque coup Chadi semblait reprendre plus de vigueur, tandis qu'Houdard paraissait accablé. On entendait les heurts lourds du poing sur la chair, des cris de rage, des blasphèmes que vomissait Houdard, tandis que Chadi, au contraire, s'écriait :

— Crédié, coquin ; je vas te le rendre...

Tiens, nom de nom... je vais faire une panade avec ton museau ; puis ils se penadèrent à bras-le-corps et Chadi, agile et fort, roula son adversaire dans le ruisseau. Il le tenait sous ses genoux, la main sur le col, et le poing levé, il disait :

— Dis donc, crois-tu que si tu n'es pas gentil, je peux te finir ?

Tout à coup, et sans qu'il y comprit rien, Chadi se sentit soulevé et alla rouler à trois pas en arrière ; il se relevait vite pour se mettre en garde, lorsqu'il vit Houdard, dit la Rosse, qui se sauvait à toutes jambes. Tout décontenancé, le grand gaillard ne put que dire en lui montrant le poing de loin :

(A suivre). ALEXIS BOUVIER.



TÉLÉGRAMMES

Agences Havas et Reuter

Paris, 12 décembre.

Les journaux anglais affectent de considérer la demande formulée par l'Allemagne et la Russie d'être représentées à la Caisse de la Dette comme une démarche sans importance.

Le Standard dit que l'Angleterre n'y répondra pas avant que les puissances aient répondu elles-mêmes à ses propositions. (Havas).

Paris, 12 décembre.

M. Jules Ferry, dans son discours signalé ce matin, dit que c'est l'attitude du gouvernement chinois qui a fait échouer les efforts de lord Granville pour une médiation, qu'il est temps de clore les négociations et que le gouvernement français a l'intention d'adopter des mesures énergiques. (Reuter.)

Paris, 12 décembre.

Le Temps explique que la position de Cheik Saïd étant dominée par celle de Périm, le gouvernement français a refusé de l'acquiescer, constant que la situation de Tadjourah est préférable. (Havas)

Paris, 13 décembre.

Une dépêche officielle de Madagascar annonce que les Français ont capturé un fort au sud de Vohémar et cinq carons. Les Français n'ont eu que des pertes insignifiantes tandis que les Hovas ont en 200 tués. (Reuters)

Alexandrie, 13 décembre.

Unifiée, cours de deux heures 63.13/16

Monsieur Selim Farag; Monsieur Joseph Gusel et leurs familles, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister à la messe mortuaire qui sera dite dimanche 14 décembre courant à neuf heures et demie du matin, en l'Eglise Catholique Arménienne, sise au Caire, rue Darb-El Ghinena, pour le repos de l'âme de feu

Monsieur Ghirghis FARAG

leur père, beau-père et parent, décédé au Caire le 5 novembre 1884, à l'âge de 62 ans.

الحواحات سليم فرج يوسف كوزيل وعائلتهم

يرجون أصدقائهم ومعارفهم أن يشرفوا

لاستماع القداس الذي سيديره يوم

الاحد القادم الموافق ١٤ ديسمبر الجاري

الساعة ٩ أفرنكي قبل الظهر بكنيسة الارمن

الكاثوليك بمصر الكائنة بدرب الجنبينه عن

نفس المرحوم جرحس فرج والدهم ومهرهم

الذي انتقل الى رحمة مولاه

تحريرا في مصر يوم ٥ نوفمبر سنة ٨٤ في السنة

الثانية والسبعين من عمره

CORRESPONDANCE

Mansoura, 11 decembre 1884.

Egregio signor direttore del Bosphore Egyptien,

Siccome il suo importante giornale sostiene ed ha sempre sostenuto i veri interessi internazionali in Egitto, combattendo con costanza e coraggio tutti gli abusi e le prepotenze del governo in danno del paese in generale, e delle colonie in particolare, io cittadino italiano, che da

molti anni vivo in Egitto e conosco bene le condizioni del paese, mi rivolgo con fiducia alla sua bontà, chiedendo l'ospitalità nelle colonne del suo periodico, perché intenderei di quando in quando mandarle qualche breve lettera nell'interesse generale.

Ho letto giorni or sono in un numero del Bosphore che si sta elaborando una petizione, che verrà segnata da moltissimi italiani per protestare e reclamare contro l'adesione data dal nostro governo al famoso Regolamento doganale.

Me ne sono rallegrato non solo, ma ancora ne ho parlato a diversi amici e concittadini che tutti sono disposti di di sottoscrivere la petizione.

Sarebbe solamente necessario di sapere a chi bisognadirigersi: chi è incaricato di accettare le firme o le adesioni alla petizione in proposito.

Mi rivolgo per cio alla sua bontà. L'adesione a quel Regolamento, che sembra di poca o niuna importanza, e che in realtà, distrugge uno dei più preziosi privilegi e diritti garantiti dai trattati internazionali e dalle Capitolazioni, l'inevitabilità del domicilio, è stato un funesto errore, o meglio un errore da parte del nostro governo!

Che cosa ci guadagna l'Italia? È assai difficile dirlo: quel che è certo si è che d'ora innanzi mercè quella graziosa adesione, le nostre case sono aperte al libero arbitrio degli agenti del Governo Egiziano!

A chi dobbiamo esser grati per questo utile e benefico provvedimento?

Favorisca rispondermi a Porto-Saïd dove mi rehero domani.

X.

La Conférence de M. d'Abbadie

Hier, à trois heures de l'après-midi, la salle du gouvernorat du Caire était trop petite pour contenir le public convié à entendre la conférence annoncée de M. d'Abbadie de l'Institut de France.

Avec une exactitude et une ponctualité que seuls les savants semblent posséder, S. E. Mahmoud pacha el Falaki, ouvrait la séance en adressant quelques paroles élogieuses de bienvenue au conférencier qui prit aussitôt après la parole.

M. d'Abbadie, avait à peine prononcé quelques phrases que l'auditoire entier était subjugué par l'élégance de sa diction, le charme et l'esprit de sa parole. Au reste, personne plus que M. d'Abbadie ne possédait ces dons séducteurs qui font que l'on écoute avec un intérêt et une attention qui croissent au fur et à mesure que le conférencier développe le sujet, si ardu qu'il soit, qu'il s'est promis d'exposer à son auditoire.

Ce n'est pas seulement par une physiologie ouverte et pleine d'affabilité, par des traits empreints de la plus bienveillante bonhomie que le vénérable savant impose le respect à ses auditeurs; on sent, en l'entendant, qu'on se trouve en présence d'un de ces généreux pionniers du progrès et de la civilisation, si nombreux et malheureusement si souvent oubliés que compte avec orgueil notre belle France.

Hier, le savant français a tenu, pendant près de deux heures, son auditoire d'élite sous le charme de sa parole. Fréquemment interrompu par des applaudissements, la conférence de M. d'Abbadie s'est terminée couverte par une salve nourrie de bravos. A l'issue du discours le savant conférencier, M. Valbert, inspecteur de l'Instruction publique, a adressé quelques questions intéressantes à M. d'Abbadie sur les points principaux qui venaient d'être traités, et notamment sur la constitution des différents idiomes des peuples dont il avait été question au cours de la conférence. M. d'Abbadie y a répondu d'une façon charmante, laissant à tous un des meilleurs souvenirs dont les esprits délicats et sérieux aiment à se rappeler.

M. le baron Jean-Césaire-Edouard MÉLINE

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, nous publions ci-dessous une notice biographique sur notre regretté compatriote, M. l'ingénieur Méline.

M. Méline était le fils du baron Méline, colonel dans la garde impériale de Napoléon Ier. Il occupa d'abord le poste de secrétaire intime de S. E. le comte de Cessac, lieutenant-général des armées du Roi, Pair de France, ancien ministre, directeur de l'administration de la guerre, M. Méline conserva ce poste jusqu'en 1830,

époque à laquelle il fut décoré de la médaille de Juillet. Après 1830, il prit du service dans l'armée portugaise où il conquit un à un tous ses grades jusqu'à et y compris celui de colonel.

Réconnaissant des services rendus à son armée par le colonel Méline, S. M. le roi de Portugal le décora de l'ordre de la Tour et de l'Épée et commandeur de l'ordre du Christ.

Quelque brillante qu'était sa situation, notre compatriote l'abandonna cependant pour revenir vivre dans sa patrie. Il fut nommé conducteur des Ponts-et-Chaussées à Vierzon, où il travailla à la construction de la ligne du chemin de fer d'Orléans; il fit ensuite partie d'une Commission envoyée à New-York en mission spéciale par le Gouvernement français. A son retour d'Amérique, Méline, qui resta au service du gouvernement de son pays pendant plus de quinze ans, travailla activement au tracé et aux plans des routes et ponts de l'Algérie.

C'est sous le règne de Saïd pacha que Méline vint en Egypte; il y avait été amené par les travaux préparatoires du Canal de Suez, mais voyant le projet non terminé, il entra comme ingénieur au service du Gouvernement égyptien, sous les ordres de M. Linant de Bellefonds, alors directeur des Travaux publics. Plus tard, il fut nommé ingénieur en chef de la Daira vice-royale et promu au grade de Caimacan. Il se distingua dans divers travaux, notamment dans les constructions des palais du Mex, Gabbari et Bab-el-Arab à Alexandrie. Pendant les vingt-huit années qu'il passa au service du Gouvernement égyptien, Méline ne cessa un seul instant d'être l'homme intègre et sympathique et le travailleur distingué et infatigable dont nous regrettons aujourd'hui si vivement la perte.

Il laisse cinq enfants et une veuve éplorée qui pourront trouver dans le souvenir de cette vie si laborieuse et si dignement remplie un baum à la douleur qui les afflige. Nous leur renouvelons ici nos sincères compliments de condoléance.

Ainsi que nous l'avons dit hier, les obsèques de M. Méline ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable d'amis. Au cimetière, M. Jourdan Pietri, du Contentieux du ministère de la Justice, a tenu à retracer en termes éloquentes et émus la vie et les éminents services rendus tant à sa patrie qu'au gouvernement égyptien par notre regretté compatriote, et c'est sous le coup de la plus vive émotion que les personnes présentes ont vu se refermer une tombe qui gardera pour l'éternité les restes d'un de ces Français d'Egypte dont nous sommes fiers à si juste titre.

FAITS LOCAUX

S. A. le Khédiva a reçu dans la matinée de samedi au Palais d'Abdin la visite de sir Evelyn Baring.

LL. EE. Mustafa pacha Fehmi et Rouchdy pacha ont eu une longue entrevue dans la matinée, avec S. E. le président du Conseil, au Divan des affaires étrangères.

Dans la cour du ministère de l'intérieur on constatait ce matin un affluence considérable de personnes venant subir les examens prescrits par les règlements pour obtenir un emploi dans la gendarmerie et la police égyptienne.

Nos lecteurs n'ignorent pas que nous assistons maintenant à la 29<sup>e</sup> réorganisation de la police et de la gendarmerie.

Le Choléra, les Quarantaines ET LE DOCTEUR DUTRIEUX

(Suite)

Nous concluons, avec M. Dutrieux, à la transmissibilité du choléra, mais plus conséquent que lui, nous ne demandons pas la suppression des lazarets; nous demandons, au contraire, qu'ils soient gouvernés avec plus de rigueur parce qu'il faut répéter, avec Mowack: « L'Inde es

la patrie du choléra, et le moyen le plus efficace de sa propagation, c'est le commerce général. »

M. Dutrieux non content d'avoir acquis un nom immortel par son apostolat de la doctrine commerciale, et s'écartant du conseil de Tayllerand et surtout pas trop de zèle pensa pouvoir cueillir de nouveaux lauriers à Toulon et arriver pour répéter avec César: *Veni, vidi, vinci.*

Avant son départ, il fit sonner la trompette annonçant son embarquement pour ce pays barbare où il manque de médecins, où l'on ne frappe pas la guinée et où l'on ne rencontre pas de *Cheiks Balad* et de *bakals* Confiant comme Napoléon Ier dans son étoile, il partit et débarqua à Toulon.

A peine débarqué, il se mit en rapport avec quelques médecins, et parvint à compiler les registres de l'hôpital de Saint-Mandrier. Fidèle à son système, il voulut régaler Toulon aussi bien que l'Egypte, de son antriorité épidémique, de cette épidémie intestinale qui prépare l'épidémie cholérique. Flattant l'opinion d'un vénérable médecin de France qui créa la théorie de la diarrhée prémonitoire, il lui lança ses élucubrations en leur donnant l'authenticité de faits constatés.

Cet illustre académicien, pour qui tout le monde professe la plus sincère estime, Jules Guérin, trouvant un aide inattendu au triomphe de son idée avec la bonne foi qu'on lui connaît, présenta ce rapport à l'Académie de médecine à l'appui de sa théorie.

Le docteur Proust présent à la séance, indigné de l'effronterie avec laquelle on osait présenter tant d'affirmations inexactes, montra son étonnement de ce qu'un quelconque, débarqué à Toulon au moment où l'épidémie était déjà à une période avancée, ait pu parler de l'état sanitaire de la ville et des antécédents épidémiques. Il blâma hautement la prétention de M. Dutrieux d'avoir pu, en une seule heure, compiler 1,500 pages des registres de l'hôpital de Saint-Mandrier.

Le triomphe de M. Dutrieux va être complet.

Le docteur Cunéo, qui l'accompagna dans ses recherches, montra son étonnement de la précipitation avec laquelle elles furent exécutées; de son côté, déclara-t-il, après avoir fait de longues et sérieuses recherches, il était arrivé à des conclusions diamétralement opposées à celles de M. Dutrieux et n'avait trouvé aucune trace de cette épidémie prémonitoire. Le docteur Sédan, médecin d'armée à Toulon, et Brouardel, médecin sanitaire en la même ville, se rallièrent à la déclaration du docteur Cunéo.

Taslour et Cambalet, déclarent la même chose pour Marseille.

Quierel déclare qu'à Arles, où chaque année les diarrhées prédominent pendant les fortes chaleurs, on en fut exempt cette année. Péters, de son côté, déclare que dans cette ville le choléra fit son apparition d'emblée, c'est-à-dire sans diarrhée préexistante.

Rochard résume ainsi la question:

« Tous les médecins de Toulon ont affirmé qu'il n'existait dans cette ville, « ni diarrhées, ni dysenteries, ni choléra » rines lorsque l'épidémie y a éclaté. »

Il n'y a donc que M. Dutrieux qui, n'étant pas là ait vu tous ces symptômes. Enfin Proust proclame « que dans toutes « les épidémies cholériques qui affligent « la France, pas une ne fut précédée d'épidémie intestinale. »

Ici nous nous arrêtons, croyant avoir accompli notre tâche. Il a été pénible pour nous d'avoir dû traiter avec sévérité, un homme envers lequel nous n'avons aucun motif d'hostilité, un homme qui possède un mérite incontestable dans le ophthalmologique, et qui aurait été digne de tous les égards s'il n'avait marché sur un sol si brûlant.

Il y a des monuments séculaires auxquels on ne doit pas toucher.

Il y a des institutions qu'on ne doit pas essayer de démolir.

*Salus populi suprema lex.* Malheur à celui qui touchera à l'arche sainte! Malheur à celui qui, inspiré par des intérêts autres que ceux de la vie humaine, veut se signaler par des théories subversives! Malheur à celui qui ouvrira les portes au contagium!

Il verra les peuples décimés, le commerce arrêté, les rapports sociaux rompus, les liens de famille annulés, la frayeur

et l'égoïsme rendre féroces les populations les plus douces, le progrès arrêté, la société retomber dans la barbarie

Et, les mains dans les cheveux, il assistera à la démolition universelle.

Dr. ROSSI BEY.

FIN

Chancellerie du Consulat de France AU CAIRE AVIS

Le huit décembre courant, il a été formé une société en nom collectif, sous le titre *Comptoir d'Épargne et de Crédit en Egypte*, ayant pour but la vente, soit par ayments échelonnés, soit au comptant, de valeurs à lot et notamment d'obligations du Crédit Foncier de France, ainsi que des villes de France ou de Belgique et d'Italie. La raison sociale de ladite Société est:

A. GONY et P. LORMANT

Cette Société, commencée ce jour, prendra fin le 31 décembre 1889.

Son siège social est au Caire. La signature sociale sera celle de chaque associé apposée séparément et simultanément.

Le capital social, soit cent mille francs, est déposé à la Banque Impériale Ottomane (agence du Caire).

L'acte de Société est enregistré littéralement en cette Chancellerie.

Le Caire, le 11 décembre 1884.

Le Chancelier, Paul TAILLET.

AVIS

M<sup>r</sup> JACQUES ANTOINE MALLEN, propriétaire italien, demeurant à Marseille, porte à la connaissance du public que les obligations de la dette Unifiée Égyptienne dont les numéros suivent, lui ont été volées, et qu'il les revendiquera à l'encontre de tout possesseur.

Numéro des obligations volées.

- 230,986—230,988—230,990—253,252—271,045 —
- 281,906—289,751—287,752—298,864—303,420 —
- 303,421—303,422—320,178—320,179—320,180 —
- 329,080—329,081—329,356—329,357—332,361 —
- 332,362—332,363—334,267—334,268—353,566 —
- 353,567—353,568—353,569—353,570—353,571 —
- 353,572—353,573—353,574—353,575—353,578 —
- 363,764—363,765—363,766—364,881—365,919 —
- 394,658—402,990—433,532—442,048—446,312 —
- 446,313—446,314—534,059—549,503—565,467 —
- 565,468—565,469—565,470—566,591—567,819 —
- 567,820—593,888—593,889—602,830—602,831 —
- 602,832—625,062—633,326—633,327—633,628 —
- 711,775—734,515—734,516—734,517—734,518 —
- 734,519—734,520—734,521—734,522—734,523 —
- 734,524—734,525—734,526—734,527—734,528 —
- 734,529—735,104—755,137—763,929—860,371 —
- 860,372—860,373—871,430—871,431—71,432 —
- 871,433—918,550—939,935—939,936—939,937 —
- 939,938—939,939
- 1,117,720—1,117,721—1,117,722—1,117,723 —
- 1,117,724—1,117,725—1,136,839—1,136,840 —
- 1,136,841—1,136,842—159,506—159,507 —
- 159,508

Caire, le 18 décembre 1884.

pour J. A. MALLEN

avocat E. MANUSARDI.

Magasin Universel

(EN FACE LA POSTE ÉGYPTIENNE) CAIRE

Mise en vente des **Chapeaux** pour hommes des premières fabriques anglaises. Les **jouets et objets de fantaisie haute nouveauté** seront mis en vente prochainement.

FOKSCHNER & N. SANUA EXPORTATION — IMPORTATION

Maison de change, Encaissements et Représentation. Le Caire, rue Mansour-Pacha.

JOSEPH COHEN

Articles de Chine et du Japon, Tapis de Smyrne et de Perse, Broderies anciennes et modernes, Objets d'Art, Antiquités.

MAISON DE CONFIANCE

Bazar Turc et Persan HAN HALLI — CAIRE



# AUX MODES PARISIENNES

MADAME V<sup>o</sup> H. MARIO, PROPRIÉTAIRE, RUE DE L'ESBÉKIEH, MAISON ARRIAN CHALABRIE

## LIQUIDATION DÉFINITIVE POUR CAUSE DE DÉPART

Madame veuve H. Mario, seule propriétaire des Magasins connus sous le nom de Modes Parisiennes, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle met en vente, partir de ce jour, toutes les marchandises provenant des meilleures maisons de Paris à des prix fabuleux de bon marché.

La vente ne durera que très peu de temps, et les objets seront cédés de 20 à 50 0/0 de rabais sur les prix de fabrique.

On accepterait des offres pour la vente à l'amiable de toutes les marchandises, et, en un mot, de tout le fonds du Magasin et des appartements.

### Bourse du 12 Décembre 1884

#### Clôture

PARIS. — Rente française 4 1/2 0/0.	Fr.	108 60
Actions du Canal de Suez.		1885 —
5 0/0 Turc.		8 60
Rente italienne.		98 70
Debt unifiée égyptienne.		52 25
Banque ottomane.		603 75
Change sur Londres.		25 33
Tendance		soutenu.
LONDRES. — Consolidés.	Lst.	93 11/16
Banque.		62 1/8
Privilegiée.		88 —
Unifiée.		63 1/4
Domaniale.		88 —
Défense.		82 —

### BOURSE DES MARCHANDISES

#### Liverpool, le 12 décembre 1884.

Marché ferme.	—
Marché égyptien, calme.	—
Ventes du jour : Balles.	8.000
D'origine égyptienne.	600 —
Arrivées du jour.	—
Fair égyptien.	6 1/4
Middling Orléans.	5 10/19
Fair Dallah.	3 12/16
Graine de coton.	7 —

#### New-York, le 12 décembre 1884.

Middling Upland.	9 14/1
Arrivées du jour de tous les ports des États-Unis.	39,000

#### CONTRATS

##### COTONS

Ce. m. nov. fair 11 1/4 · good fair.	12 1/2
Nouveauté récolte déc. 11 3/16	12 —
Graine de coton novem.	72 1/2
Nouvelle récolte trois mois.	81 1/2
Graines Saïdi novem.	59 —
Nouvelle récolte trois mois.	62 1/2
Fèves Saïdi, novem.	71 3/4
Nouvelle récolte, 3 mois.	71 3/4
Mais.	—
Orge.	—
Lentilles.	—

### MARCHÉ DE MINET-EL-BASSAL

#### Prix courants.

Coton brun.	de P. T.	à
» blanc.	»	à
Graine de coton.	»	à
» Ashmuni.	»	63 à 64 1/2
» Zifta.	»	62 1/2 à

#### BLÉ

Saïdi esp.	»	60 à 61
» cons.	»	à
» Béhéra esp.	»	à
» cons.	»	à
» blanc.	»	à
» Bouhi.	»	à
Fèves Saïdi esp.	»	67 à 68
» cons.	»	à
Mais.	»	35 à 36
Orge.	»	62 à 64
Lentilles.	»	à

#### ARRIVAGES DU JOUR

Coton.	Sacs.	2.156
Graine de coton.	Ardebs.	8.680
Blé Saïdi.	»	660
» Béhéra.	»	—
Mais.	»	—
Lentilles.	»	—
Orge.	»	—
Fèves Saïdi.	»	360
» Béhéra.	»	—

### POUR CAUSE DE DÉPART

Vente à l'amiable, au comptant, des meubles composant l'hôtel Victoria. S'adresser pour les renseignements à l'hôtel.

### BOULANGERIE EUROPÉENNE ANTOINE SIMCICH

Située à l'Esbekieh, près l'Hôtel d'Orient

### Grand rabais

Le public est prévenu qu'à partir du 1er août 1884, il trouvera du pain français au poids, aux prix suivants :

Pain 1 <sup>re</sup> qualité à P. C.	4 1/2 l'ocque.
» 2 <sup>e</sup> »	3 1/2 »
» 3 <sup>e</sup> »	2 1/2 »

Vins et Liqueurs à prix très réduits

Vente au Comptant

### A L'ILE DE RHODES

PETITE VILLE DE LA TURQUIE, PAYS OU LES MALADES RETROUVENT LA SANTÉ, SITUÉE AU BORD DE MER, AIR PUR.

Grande propriété à vendre ou à louer, se nommant **Meugavly**, route pittoresque, à trois quarts d'heure de la ville, ayant environ un million cinq cent mille mètres de grandeur, deux maisons d'habitation et ses dépendances, grande terrasse, kiosque y attendant - vue splendide de la mer et sur toute la ville. Excellente source d'eau appartenant seule à la propriété, Orangerie arbres fruitiers, oliviers, vignes et autres, etc., etc., etc. Chasse gardée.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire M. GUILLAUME CAYOL, à Rhodes (Turquie d'Asie), ou à M. LOUIS ROUX père, à Port-Saïd (Egypte).

### E. J. FLEURENT

(En face du Crédit Lyonnais)

#### VINS SPIRITUEUX, BIÈRES, PROVISIONS & CONSERVES

##### Gros et Détail

Agent de la Maison :

**Pommery et Greno. — Reims**

Grands vins de Bourgogne et de Bordeaux en fûts et en bouteilles, vins du Rhin et d'Espagne, cognacs Martell, Hennessy, Exshaw, Courvoisier, Kummel de Riga, Chartreuse du Couvent, Bière allemande et anglaise, Eaux minérales, Vichy, aint-Galmier, Selzer, Apollinaris naturelles, Soda, Ginger ale, Limonade.

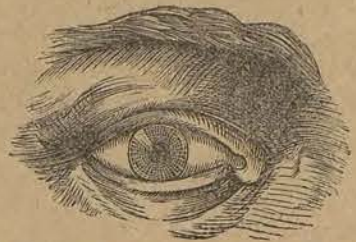
Cigares de la Havane, marques Partagas, Cabanas, etc.; Trichinopolis, Manille, etc.; tabac.

Parfumerie française et anglaise, Thé de la Chine et de l'Inde, Café, Moka en balle, colis postaux, Charcuterie française et italienne, Conserves de toutes sortes, Terrines de Strasbourg, de Toulouse, de Périgueux, Salaisons de Hambourg, etc.

La Maison se charge de tous achats et expéditions pour les villages.

### MAISON FONDÉE EN 1865

G. SUSSMANN.



FOURNISSEUR de LL. AA. LES PRINCESSES

DE LA FAMILLE ROYALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

J'ai l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que je viens de recevoir un grand assortiment d'yeux artificiels, de jumelles de théâtre, de marine et pour militaire ainsi qu'un immense choix de lunettes et pince-nez en or.

G. SUSSMANN.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande

### EAUX MINÉRALES NATURELLES

Garanties fraîches par certificats d'origine légalisés

### V. HUBIDOS DARGON ET C<sup>ie</sup>

Vichy, Brezza, Pougues, Concretville et 33 autres sources. — St-Galmier, Badoit à Reims des eaux de table. — Glacières de familles, filtres et rafraîchisseurs, Cognacs réins. — Coca du Pérou Vins de Espagne. — Spécialité d'huile de colza épure. — Pétrole rectifié — Stores toutes largeurs, montures sur mesure. — Ballons et lanternes vénitiennes, Verres de couleur pour illuminations. — Feux d'artifice. — Appareils d'éclairage en tous genres.

Orfèvrerie et Couverts de table, titre supérieur. — Porte-Bouteilles en fer. — Bouches-bouteilles.

Dépôts de meubles arabesques de la maison Philip Venise et comp. du Caire.

2000 attestations des plus célèbres médecins d'Europe, dont les ont été publiées recommandant les

### DENTIFRICES POPP

Comme étant les meilleurs qui existent pour les soins de la bouche et des dents.

#### L'EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

de J. G. Popp médecin-dentiste de la Cour R. et L. à Vienne, connue depuis 60 ans, calme les maux de dents, guérit les gencives malades, conserve et nettoie les dents, enlève toute mauvaise odeur de l'haleine, facilite la dentition chez les petits enfants, sert de préservatif contre la diphtérie, elle est aussi indispensable à ceux qui font usage d'eau minérales.

Prix fr. 1, 5, 2,50 et 3,50 le flacon.

**Poudre dentifrice végétale.** Ce précieux dentifrice, employé avec l'eau anathérine, constitue, pour le raffermissement des gencives et la blancheur des dents, la préparation la plus saine. Prix fr. 1,25

#### Pâte anathérine pour la bouche, du docteur POPP

en cloches en verre, remède prouvé pour le nettoyage des dents, à fr. 3.

#### Pâte dentifrice aromatique du docteur POPP

Après court emploi de cette pâte, les dents deviennent d'une blancheur éclatante. Les dents (naturelles ou artificielles) sont conservées et les maux de dent empêchés — 80 centimes la boîte

#### Plomb pour les dents, du docteur POPP

Le meilleur qui existe pour remplir soi-même les dents creuses.

### LE SAVON D'HERBES

MÉDICO-AROMATIQUE du docteur POPP.

est réellement souverain contre toutes les maladies de la peau telles que gercures dartres, boutons, feux, rougeurs, engelures, etc., comme aussi contre les parasites. Il procure à la peau une souplesse, une blancheur et une fraîcheur merveilleuses. — 80 centimes le morceau.

Dépôt au Caire ; Pharmaci de l'Ismaïlia, L. Cascarelli, via Abdin. — Pharmacie Sammer. — A Alexandrie, Dalletti Nicolai ; Bayer et comp. Oleyniuk, et dans toutes les pharmacies et parfumeries de l'Egypte.

Les remèdes dentifrices du docteur POPP ont été introduits dans le grand hôpital royal de Vienne par le docteur Drasche. Ils ont été reconnus encore reconnus excellents et recommandables.

### HOTEL DE FRANCE

Damiette (Placé des Consuls).

M. C. S. Simeonidis, propriétaire, a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les voyageurs, qu'ils trouveront dans son hôtel des chambres bien aérées, meublées à neuf, et la nourriture à des prix très modérés. — Vins fins et spiritueux.

### DESTRUCTION INFALLIBLE

DES

Punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites fourmis, chenilles, charançons, etc., etc.

E. CALZY, fabricant, 28, rue Bayeaud Lyon. — Au Caire, chez M. Marius PERROT, place de la Poste.

# RÁKÓCZY

HUIT MÉDAILLES

Propriétaires de la source: Messieurs LOSER frères de Budapest.

Eau purgative Budapest (Hongrie) analysée par l'Académie d'Etat de Budapest par les professeurs Dr Zissel de Vienne, Stolzel à Munich, Hardy à Paris, Tichborn à Londres; recommandée par les plus célèbres médecins à cause de l'abondance de lithion qu'elle contient et qui est indiquée contre les maux d'estomac et de la vessie. En vente, dans toutes les pharmacies et les débits d'eaux minérales.

Représentant général et dépôt pour l'Egypte Alexandrie et au Caire, chez B. FISCHER et Cie

## A. ALBERTINI

ALEXANDRIE ET LE CAIRE

Seul représentant et dépositaire en Egypte de la **BIERE DE STEINFELD**

Dépôt Général. — Vente en fûts et en bouteilles.

Vente par semaine de 700 à 800 fûts.

Bières de Bavière **Lowenbrau** en bouteilles. Vins de France d'Italie, de Hongrie et de Rhin. Liqueurs assorties et spécialité de **Ritter Suisse** de la maison A. F. Denniers, Eaux minérales de St-Galmier, Rakoczy Rohitsch.

Service complet pour cafés et brasseries. Verrieres assorties, Brosses, Pompes et robinets bière — Vente en gros. Franco à domicile. Succursale de la Fabrique Royale de cigares de Messieurs Van der Jagt et François Utrecht (Hollande).

Esbekieh-Route n.1, presque vis-à-vis l'Hôtel Royal.

259

# PILULES DE BLANCARD

A L'IODURE DE FER INALTÉRABLE

APPROUVÉES EN 1850 PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Adoptées en 1866 par le Formulaire officiel Français, LE CODEX, etc.

Participant des propriétés de l'IODE et du FER, ces Pilules s'emploient spécialement contre les scrofules, la phthisie à son début, la faiblesse de tempérament, ainsi que dans toutes les affections (pâles couleurs, amenorrhée, etc.) où il est nécessaire de réagir sur le sang, soit pour lui rendre sa richesse et son abondance normales, soit pour provoquer ou régulariser son cours périodique.

N.-B. — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. — Comme preuve de pureté et d'authenticité des véritables **Pilules de Blancard**, exiger votre cachet d'argent réactif et votre signature conjointe apposée au bas d'une étiquette verte. — Se défier des contrefaçons.

Se trouvent dans toutes les Pharmacies.

Pharmacie, rue Bonaparte, 40, Paris.

N. 178.

## Maladies Nerveuses

RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

# BROMURE LAROZE

SIROP SÉDATIF

d'Écorces d'Oranges amères

ou BROMURE de POTASSIUM

Préparé par J.-P. LAROZE, Pharmacien

PARIS, 2, Rue des Lions-St-Paul, 2, PARIS

Le Bromure de Potassium de Laroze est d'une pureté absolue, condition indispensable pour obtenir les effets sédatifs et calmants sur le système nerveux.

Dissous dans le Sirop Laroze d'écorces d'oranges amères, ce Bromure est universellement employé et exclusivement ordonné par tous les

Médecins pour combattre d'une façon certaine les Affections nerveuses du Cœur, des Voies digestives et respiratoires, les Névralgies, l'Épilepsie, l'Hystérie, la Danse de Saint-Guy, l'Insomnie et les Convulsions des Enfants pendant la Dentition, en un mot, toutes les Affections nerveuses.

Le Bromure Laroze est en dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies

ou l'on trouve aussi le

SIROP DÉPURATIF d'Écorces d'Oranges amères à l'IODURE DE POTASSIUM

de J.-P. LAROZE

Contre les Affections scrofuleuses, cancéreuses, les Tumeurs blanches, Acretés du sang, Accidents syphilitiques secondaires et tertiaires.

EAU FERRUGINEUSE DE **RENLAIGUE** (PUY-DE-DOME) Acide, Gazeuse, Chlorurée et Bi-carbonatée. Employée avec succès contre: Anémie, Chlorose, Lymphatisme, Leucorrhée, Suppression, engorgement et atonie des voies digestives, diabète, gastralgie, dyspepsie, et en général contre toutes les affections qui se rattachent à la dépression des forces vitales. MÉDAILLE D'OR ENT (Bordeaux 1883)

Vente en gros, Pharmacie Centrale, et au détail, dans toutes les autres pharmacies.

## E. M. MALLUK

Marchand et fabricant de soieries et meubles arabiques, à l'honneur d'informer le public et sa respectable clientèle qu'il vient de transférer son magasin à **L'Ex Bank of Egypt Mouski-Caire**, grand assortiment de Soieries, cuivres incrustés, Meubles avec moucharabieh et nacre.